



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation au Liban

Question au Gouvernement n° 1443

Texte de la question

SITUATION AU LIBAN

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Paul Lecoq.

M. Jean-Paul Lecoq . Ma question s'adresse au premier ministre. La semaine dernière, alors que s'amorçait le cessez-le-feu entre l'Iran et les États-Unis, l'armée israélienne a bombardé à cent reprises le Liban en moins de dix minutes : Beyrouth, sa banlieue, le Sud-Liban et la Bekaa, des quartiers densément peuplés, des zones civiles ciblées, sans avertissement, avec un bilan – qui ne cesse de s'alourdir – de plus de 300 morts et de 2 000 blessés. Ce schéma rappelle celui qu'a suivi l'armée israélienne en Iran. Le gouvernement d'Israël ne fait pas la guerre à un régime en Iran ou à une faction politique armée au Liban, mais à tout un peuple et même à plusieurs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP et EcoS.*)

Israël a décidé de mener une guerre d'anéantissement, d'abord sur la Palestine, puis sur le Liban et enfin sur l'Iran, en violation totale du droit international, avec une violence inouïe, disproportionnée, indiscriminée. Pourtant, Israël bénéficie toujours du soutien sans faille, inconditionnel de ses alliés, qui lui donnent non pas le droit de se défendre, mais celui de bafouer toutes les règles du droit international, tout standard d'humanité. Qu'a fait la France pour arrêter ces massacres ? Elle a formulé de petites condamnations, mais aucune sanction. (*Mêmes mouvements.*) Ne nous dites pas, encore une fois, que vous avez participé à des négociations.

Oseriez-vous répondre cela aux familles des victimes libanaises des bombardements ?

Mme Christine Arrighi . Le ministre baille !

M. Jean-Paul Lecoq . Plusieurs fois, nous avons demandé la suspension de l'accord entre l'Union européenne et Israël. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP et EcoS. – Mme Anna Pic et M. Olivier Faure applaudissent également.*) Cet accord comporte une clause spécifique relative au respect des droits humains. À quoi sert-elle si vous ne l'activez pas ? Soit ces vies ne valent rien, donc vous êtes d'accord, soit vous dites enfin stop et vous vous unissez à l'Espagne pour faire suspendre cet... (Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. – Les députés des groupes GDR, LFI-NFP et EcoS ainsi que quelques députés du groupe SOC se lèvent et applaudissent ce dernier.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères*. La France reconnaît en Israël un peuple ami, un pays à la sécurité duquel nous sommes attachés depuis longtemps, un peuple qui a été frappé dans sa chair par l'attentat terroriste du 7 octobre. Mais la France condamne avec fermeté le gouvernement israélien...

Mme Marie Mesmeur . Ah bon ?

M. Jean-Noël Barrot, ministreet la politique qu'il mène, chaque fois qu'elle contrevient au droit international et qu'elle hypothèque, ce faisant, la sécurité du peuple israélien.

Cela a été le cas – vous l'avez rappelé – le 8 avril, lorsque le Liban a été ensanglanté par des frappes massives qui, à Beyrouth et dans d'autres villes du pays, en moins de dix minutes, ont fait plus de 300 morts, qui s'ajoutent aux 1 500 morts depuis le début de la guerre d'Israël et des États-Unis contre l'Iran, ainsi que des destructions d'infrastructures, de villages et le risque d'une occupation prolongée du pays.

Mme Christine Arrighi . Ça, on le sait ! Que faites-vous, alors ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre . C'est le cas à Gaza, où l'aide humanitaire entre très insuffisamment, et ne parvient pas à la population gazaouie et palestinienne qui en a tant besoin.

Mme Farida Amrani . Mais oui ! Vous faites quoi, alors ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre . C'est le cas en Cisjordanie, où le gouvernement israélien maintient un blocus financier inacceptable, alors que s'accélère la colonisation illégale et qu'explorent les violences des colons extrémistes, en toute impunité.

Mme Mathilde Panot . Des sanctions ! Pourquoi aucune sanction ?

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Face à cela, à plusieurs reprises, nous avons pris des sanctions, au niveau national comme au niveau européen.

Un troisième paquet de sanctions contre les colons extrémistes et violents est sur la table, mais il a été bloqué jusqu'à dimanche dernier par un vote, celui de la Hongrie.

Mme Marie Mesmeur . Des sanctions !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . La Commission européenne dispose d'autres outils, comme le réexamen de l'accord d'association proposé l'été dernier, que nous avons soutenu.

Mme Mathilde Panot . Contre les suprémacistes israéliens, vous ne faites rien !

M. Jean-Noël Barrot, ministre . Si la situation n'évolue pas, elle garde cette carte en main. En tout état de cause, le gouvernement israélien doit changer sa politique, respecter le droit international et abandonner ses guerres sans fin. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Mme Mathilde Panot . Quelle honte !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1443

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 avril 2026